



Collectif anti-pauvreté de Lanaudière (CAP Lanaudière)
144, rue Saint-Joseph
Joliette (Qc) J6E 5C4
Téléphone : 450.752.4700 / Télécopieur : 450.760.3586

Pour diffusion immédiate

Communiqué de presse

Un vrai plan de lutte contre la pauvreté doit faire reculer les inégalités.

Orchestrées par le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Sam Hamad, des consultations régionales se tiennent en vue d'élaborer le prochain plan de lutte contre la pauvreté du gouvernement du Québec pour les cinq prochaines années. Le Collectif anti-pauvreté de Lanaudière (CAP Lanaudière) précise que ces consultations sont bidon et que le ministre connaît parfaitement les besoins des gens en situation de pauvreté.

Une pétition de près de 100 000 signatures et 1 012 lettres d'appui qui ont été déposées à l'Assemblée nationale, le 14 mai dernier, ont été totalement ignorées. Pourtant, elles contenaient des revendications de base pour lutter contre la pauvreté :

Que tous les citoyenEs aient accès, sans discrimination, à des services publics universels de qualité.

Que le salaire minimum soit fixé à 10,66 \$/heure (2009) et révisé annuellement afin qu'une personne seule travaillant 40 heures/sem. sorte de la pauvreté.

Que les protections publiques soient haussées et ajustées annuellement pour assurer à toute personne un revenu au moins égal à la mesure du panier de consommation, soit 13 462 \$/an (2008).

La manifestation à l'extérieure du Club de golf de Joliette, où se tiennent les consultations pour Lanaudière, vise à donner la parole à ceux-celles qui n'y ont pas été invitéEs, à ceux-celles qui contestent le processus de consultation et à ceux-celles qui vivent la pauvreté.

Les documents produits par le gouvernement, à l'appui de cette consultation, portent principalement sur l'approche territoriale intégrée vue comme une manière de concerter les acteurs locaux en lutte contre la pauvreté. Rien n'est dit sur l'accroissement scandaleux des inégalités ces 10 dernières années.

Rappelons que, selon Statistique Canada et l'Institut de la statistique du Québec, le revenu des familles du cinquième le plus riche a crû de 40 169 \$ entre 1997 et 2006 alors que celui du cinquième le plus pauvre a crû de 8 357 \$ pour la même période, soit 5 fois moins vite.

La question de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ne peut pas être ramenée à de petites actions locales, il faut aller aux sources du problème de la pauvreté. Or, quand on sait que les prestations d'aide sociale actuelles ne couvrent même pas les besoins les plus élémentaires, que le taux actuel du salaire minimum se situe à plusieurs milliers de dollars en deçà du seuil de pauvreté et que les pensions alimentaires pour enfants continuent d'être déduites des prestations d'aide sociale et des prêts et bourses, n'y aurait-il pas lieu de revoir les priorités gouvernementales en matière de lutte contre la pauvreté?

Le gouvernement doit prendre acte de ces faits et mettre en place des mesures devenues urgentes.

**Parce que la dignité ce n'est pas une question de charité,
c'est une question de droits humains!**